

Bureau à domicile

AVIS IMPORTANT:

Cet avenant à votre assurance habitation ne constitue pas une police d'assurance commerciale et ne couvre aucune responsabilité liée à des activités professionnelles. Si vous avez besoin d'une assurance pour vos activités d'affaires, veuillez en discuter avec votre courtier.

Nom du proposant:

Nom de l'entreprise:

Description des activités:

VEUILLEZ RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUIVANTES

1. Le proposant a-t-il subi des réclamations liées à ses activités au cours des trois dernières années? (Veuillez décrire ci-dessous.)

2. À l'exception de l'assuré et des membres de sa famille résidant dans la propriété, combien d'employés ou de sous-traitants visitent régulièrement les lieux assurés?

3. En moyenne, combien de visiteurs d'affaires se présentent aux lieux assurés chaque mois?

Signature

Date